

OCHA : Les démolitions et les déplacements en Cisjordanie à?? octobre 2020

Description

Par le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA) dans les territoires palestiniens occupés, le 19 novembre 2020



Résumé pour octobre 2020

à?? la suppression dâ??un réseau, financé par des donateurs, perturbe lâ??approvisionnement en eau de plus de 1000 personnes dans des communautés dâ??habitants ;

à?? la réquisition de structures sans préavis se poursuit ;

à?? le gel de la démolition des maisons habitées à Jérusalem-Est tient ;

à?? le scellement punitif du village de Yaâ??bad (Jérusalem) déplace une famille de dix personnes.

En octobre, les autorités israéliennes ont pris pour cibles 47 structures appartenant à des Palestiniens, provoquant le déplacement de 41 personnes et agissant par ailleurs sur les moyens dâ??existence ou les accès aux services de plus de 1200 autres. Toutes les structures, sauf celles mises sous scellés pour des motifs punitifs, ont été visées en raison dâ??une absence de permis de construire, qui est pratiquement impossible à obtenir pour les Palestiniens. Ce mois a connu 16 jours consécutifs pendant lesquels aucune démolition ni saisie nâ??ont été enregistrées, soit une baisse de 24 % du nombre de structures touchées, par rapport à la moyenne mensuelle pour 2020 (62).

Parmi les structures ciblées en octobre, 12 ont été attribuées au titre de lâ??aide humanitaire, pour un coût total de près de 25 000 â??. Une citerne pour lâ??eau, financée par des donateurs, qui desservait une école à Ramallah a fait lâ??objet dâ??un ordre de démolition.

Trois des incidents de ce mois se sont produits dans la zone de Massafer Yatta au sud dâ??Hébron, zone dâ??clarée fermée en raison de lâ??entraînement militaire des Israéliens (â« Zone de tir 918 â»). Les autorités israéliennes cherchent depuis des années à expulser les 1400 Palestiniens qui habitent dans les 14 communautés dâ??habitants de cette zone, cela parce quâ??ils habiteraient illégalement dans une zone militaire fermée.

Lors de lâ??un de ces incidents, le 28 octobre, les autorités israéliennes ont supprimé en partie un réseau, financé par des donateurs, qui alimentait en eau huit communautés de Massafer Yatta. Cette démolition a entraîné une interruption totale de la fourniture en eau à plus de 1000

personnes, dont 630 enfants. En conséquence, ces communautés n'avaient plus qu'à compter exclusivement sur la livraison de l'eau en citerne, au coût d'environ 40 NIS (nouveau shekel israélien à 10 ₪) par mètre cube, contre les 6 NIS (1,5 ₪) qu'elles payaient pour l'eau courante.

Le ciblage qui se poursuit des structures pour l'eau et l'assainissement en pleine pandémie COVID-19 reste sérieusement préoccupant, la vulnérabilité des personnes touchées étant encore aggravée par l'arrivée de l'hiver.

Quatorze des structures ciblées en octobre ont été démantelées et saisies sans aucun préavis, sur la base de renseignements militaires qui permettent la réquisition sommaire des structures définies par un inspecteur de l'Administration civile israélienne (ICA) comme étant « mobiles ».

Onze autres structures, dont un abri résidentiel financé par des donateurs, ont été démolies sur la base de l'ordre militaire 1797, lequel autorise en l'absence de structures non autorisées et considérées comme « nouvelles », dès la 96e heure après la publication d'un « ordre en l'absence » (en pratique, l'exécution a pris environ deux semaines).

Ces deux pratiques de réquisitions sans préavis et démolitions accélérées sont en augmentation depuis début 2020, et elles représentent environ 40 % de l'ensemble des structures ciblées. Elles laissent les personnes avec peu ou pas de possibilités de s'opposer, devant n'importe quelle instance administrative ou judiciaire, au ciblage de leurs biens et, dans certains cas, de leur déplacement,

Quatre structures inhabitées ont été démolies à Jérusalem-Est, deux par les autorités et deux par les propriétaires, après la publication d'ordres de démolition. À la fin octobre, environ la moitié des 145 structures démolies à Jérusalem-Est en 2020 ont été détruites par leurs propriétaires, dans le but de réduire les amendes et les frais imposés par la municipalité.

Le 21 octobre, les autorités israéliennes ont mis les scellés, à titre punitif, sur une partie d'une maison dans la zone A du village de Ya'bad (Jérusalem), appartenant à un Palestinien qui est accusé d'avoir tué un soldat pendant une opération de perquisitions et d'arrestations en mai. Il en résulte qu'une famille de dix personnes, dont sept enfants, se retrouve déplacée. Jusqu'en 2020, six maisons ont été démolies ou mises sous scellés pour des motifs punitifs, une pratique que les responsables des droits de l'homme ont qualifiée de punition collective, ce qui est absolument interdit par le droit international.

Voir le [rapport intégral](#)

Source: [OCHA](#)

Traduction : BP pour l'Agence Média Palestine

Tags

1. Cisjordanie
2. Démolition
3. Israël

4. palestine

date crÃ©e
2020/11/19